



Conseil de l'Ecole de la FGSE
2017-2018
jeudi 16 novembre 2017
Résumé du procès-verbal N°30

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de la séance du Conseil de l'Ecole du 12 octobre 2017 et de son résumé
3. Communications du Directeur de l'Ecole
4. Communications des représentants étudiants
5. Présentation de l'évaluation du MA en études du tourisme
6. Présentation de l'évaluation du BSc en géosciences et environnement
7. Discussion sur les examens oraux
8. Discussion sur l'évolution du plan d'études du MSc en géographie
9. Divers

En raison de la présence, de représentants du MA en études du tourisme le point 5 est traité en début de séance.

5. Présentation de l'évaluation du MA en études du tourisme

Le processus d'évaluation sera organisé tous les trois ans après l'auto-évaluation. Les résultats seront à chaque fois discutés par le Conseil de l'Ecole en présence des représentants du cursus évalué. Le Conseil de l'Ecole n'est pas compétent pour modifier les plans d'études des cursus de master. En revanche, il peut amener des pistes de réflexion pour les faire évoluer. Il y a une demande claire du décanat pour un rapprochement entre les thématiques abordées dans le Master et celles traitées au sein de la faculté. De nouveaux modes d'enseignement doivent aussi être explorés, notamment grâce à l'utilisation des nouvelles technologies. Par exemple, en organisant des cours par visioconférence de telle sorte qu'un étudiant à Sion pourra suivre des cours donnés sur le site de Lausanne.

3. Communications du Directeur de l'Ecole

1) Mise à niveau intégrée

Les comités scientifiques ont accepté d'abaisser la mise à niveau intégrée à 12, 15 ou 18 crédits ECTS selon les cursus.

2) Professionnalisation dans les cursus

L'Ecole a lancé un projet pilote avec le MSc en géosciences de l'environnement. Elle a octroyé un montant aux enseignants leur permettant d'inviter un représentant du monde professionnel, pour une intervention de 2 heures, afin qu'il montre comment la thématique du cours se traduit dans le monde professionnel. L'Ecole va élargir cette démarche à l'ensemble des cursus. Chaque enseignant identifiera un cours dans un cursus de son choix.

3) Application de la nouvelle attestation de fin d'études

Une nouvelle formulation pour l'attestation de fin d'études plus précise est disponible. Les comités scientifiques ont par ailleurs été invités à réfléchir aux dates de dépôt et aux sessions des mémoires.

4) Code de déontologie et Epigeum

Dans le but de responsabiliser les étudiants, une case à cocher sera ajoutée sur le formulaire Code de déontologie, par laquelle ils confirmeront avoir suivi le module d'autoformation sur le plagiat.

5) Admission en Master

Swissuniversities réfléchit à la possibilité pour les universités d'être plus sélectives quant aux admissions en Master. Un autre projet en cours concerne la possibilité d'offrir aux facultés d'organiser un examen préalable aux études de Master pour permettre aux étudiants de démontrer qu'ils ont les compétences nécessaires et ainsi leur éviter certains cours de mise à niveau.



4. Communications des représentants étudiants

- 1) Les étudiants de 3^{ème} année en sciences naturelles de l'environnement auraient souhaité avoir un enseignant de leur domaine pour la semaine intrasemestrielle.
- 2) La préparation des examens oraux mériterait d'être discutée. En effet, la préparation se déroule dans la même salle que l'examen ce qui n'est pas idéal. La question des examens oraux sera abordée sous le point 7.
- 3) La règle concernant le 0 se rapporte aux examens mais pas aux validations qui sont gérées directement par l'enseignant. Ce dernier fixe librement la pénalité.

6. Présentation de l'évaluation du BSc en géosciences et environnement

La volée d'étudiants qui a terminé le Bachelor en 2017 est la première à avoir suivi l'intégralité du cursus dans le cadre du plan d'études réformé.

Des redondances ont été identifiées entre certains cours. Des groupes de travail vont être constitués en pour discuter.

7. Discussion sur les examens oraux

Plusieurs points ont été abordés et méritent réflexion : le déroulement et l'enregistrement des examens oraux, la question de la construction des questions ou encore le choix des experts. Cette forme d'examen a l'avantage de permettre à l'étudiant de démontrer qu'il a bien synthétisé le contenu du cours et qu'il réussit à faire des liens entre les thématiques. Le Conseil de l'Ecole estime que le nombre maximum de crédits ECTS pouvant être alloués à un examen oral ne peut dépasser 3 ECTS.

8. Discussion sur l'évolution du plan d'études du MSc en géographie

La spécialisation Urbanisme durable et aménagement des territoires (UDAT) du MSc en géographie souhaite diminuer le tronc commun de 20 à 15 ECTS. Après discussion, il s'avère que le Conseil d'Ecole n'a pas de position claire sur cette proposition.

9. Divers

Méthodes qualitatives

Les étudiants de 3^{ème} année de Bachelor en sciences humaines et sociales de l'environnement estiment que le nombre de crédits alloués au cours Méthodes qualitatives est trop important. Il serait plus intéressant d'octroyer plus de crédits au cours Politiques environnementales.

Anonymisation des examens écrits

Lors du dernier CUNIL, la FAE a annoncé qu'elle déposerait un postulat sur l'anonymisation des examens écrits. Ce point est soutenu par l'Ecole qui en a discuté dans sa séance du 29 juin 2017.

La prochaine séance est agendée au mardi 5 décembre à 16h15.